



AVIS DE CONSULTATION

Annonce n°52

Objet du marché : Plongées d'observation et inventaires qualitatifs des fonds marins du Golfe de Beauduc (Parc naturel régional de Camargue, Bouches-du-Rhône)

Lieu d'exécution : l'étude concerne la zone marine sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue. Les plongées d'observation seront faites sur les récifs artificiels implantés en 1988 par l'Office Régionale de la Mer, sur les épaves et éventuellement les herbiers dans le fond du golfe (*Zostera noltii*).

Lieu de livraison : Parc naturel régional de Camargue, centre administratif, mas du Pont de Rousty – 13200 Arles

Caractéristiques principales :

Le Parc naturel régional de Camargue, dont la limite d'action s'étend en mer jusqu'aux 3 milles marins des côtes, s'engage depuis plusieurs années dans des actions d'inventaires des communautés macrobenthiques (Héloin, 2004 et 2005 ; P2A Développement, 2006 ; Vacquier, 2007) et de gestion halieutique (BRL, Créocéan ; 2004) avec pour objectif de mieux connaître la zone marine afin de mieux la gérer.

Le Golfe de Beauduc est une zone de hauts fonds essentiellement constitués de sédiments sablo-vaseux. C'est une zone de forte productivité biologique, qui sert de nourricerie pour de nombreuses espèces de poissons et notamment à haute valeur commerciale (rouget de roche, sole, sar, daurade royale, loup). Sur les zones rocheuses (épis) et les autres substrats solides (épaves) a été observée une forte productivité; notamment en terme de production de moules.

Près de 350 épaves gisent en Camargue, en mer et dans les étangs. Une trentaine d'entre elles, antiques, devant les Saintes-Maries-de-la-Mer témoignent d'une fréquentation importante d'un ancien bras du Rhône (le Rhône Saint- Ferréol) dès l'époque Augustéenne et durant tout le premier siècle avant J.C. Certaines constituent de véritables récifs grâce à leurs superstructures restées en place. Il s'avère donc nécessaire de caractériser les biocénoses associées à ces épaves.

Sur la pointe de Beauduc ont été recensées des taches d'herbier de zostères naines (*Zostera noltii* - espèce protégée) couvrant au total une surface de 100 m². Il est important de vérifier sa présence et son éventuelle évolution ainsi que de faire un diagnostic des différentes taches observées.

Des récifs artificiels ont été implantés en 1988 par l'Office Régionale de la Mer mais leur évolution et leur efficacité n'ont plus été suivis depuis 1991. Il s'avère donc nécessaire de faire un bilan de leur présence et de leurs états de conservation vingt ans après.

Les pêcheurs petits métiers du golfe sont à l'initiative d'un projet de « réserve marine » dans le golfe du Beauduc. Une étude de faisabilité est en cours.

La cartographie bathymétrique et biocénotique des fonds marins du golfe est prévue pour début mai 2008 ; l'objectif étant de localiser les éléments remarquables (herbiers, épaves, récifs artificiels) et d'en établir la bathymétrie sur 3000 ha dans le fond du Golfe de Beauduc compris dans le périmètre de la ZNIEFF N°13-002-000. Cette cartographie servira d'outil d'aide à la décision pour le choix, en concertation avec les pêcheurs, du site d'implantation de la réserve marine. Les plongées d'observations permettront de préciser les données acquises par la cartographie notamment sur quelques épaves, sur les récifs artificiels et éventuellement sur les herbiers.

Objectifs de l'étude : L'objectif de la prestation est de faire des plongées d'observation sur les récifs artificiels, quelques épaves dans le périmètre du Parc (les plus représentatives seront déterminées en amont par le Parc) et de caractériser les biocénoses faunistiques et floristiques associées à ces substrats.

Des plongées sur les herbiers (*Zostera noltii*) pourront être envisagées de manière optionnelle afin de faire un diagnostic.

Cette étude devra être réalisée en étroite collaboration avec le Maître d'ouvrage. Les objectifs pouvant évoluer en fonction des résultats obtenus lors de la cartographie des fonds marins du Golfe de Beauduc. Les plongées permettront de préciser les données acquises de manière instrumentale.

Cahier des charges : ci-joint

Montant : Budget de 8.500 € TTC

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les annexes

Unité monétaire utilisée : l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacité du candidat :

- références de prestations similaires et/ou expérience
- déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations sociales et fiscales. Le candidat retenu devra fournir dans un délai de 10 jours les attestations sociales et fiscales (article L324-14 du code du travail)
- RIB

Critères d'attribution :

1. Méthodologie
2. équipe
3. références
4. coûts par poste

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : le 09/05/2008 à 17h (inclus)

Renseignements complémentaires : Cécile Vacquier (remplaçante « congé maternité » de Delphine Marobin), chargée de mission « littoral et milieu marin » – littoral@parc-camargue.fr

Conditions de remise des offres ou des candidatures : les plis contenant tous les renseignements demandés ci-dessus doivent porter la mention suivante en haut à gauche :
« *dénomination de l'objet du marché* » - ne pas ouvrir
Et doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES

Date d'envoi du présent avis à la consultation : le 17/04/2008